



Commission
des titres d'ingénieur

Avis n° 2024/04
relatif à l'accréditation de
Ecole nationale supérieure des mines de Paris (Mines Paris)
à délivrer un titre d'ingénieur diplômé

Ecole

Nom :	Ecole nationale supérieure des mines de Paris (Mines Paris)
Sigle :	Mines Paris
Type :	Public, sous tutelle du Ministère
Académie :	Paris
Sites de l'école :	PARIS

Données certifiées

Le détail des données décrivant l'école (conditions d'admission, droits d'inscription, etc.) est consultable sur **la fiche des données certifiées par l'école** mise à jour annuellement sur le site de la CTI :
<https://www.cti-commission.fr/accreditation>

Suivi des accréditations précédentes

Avis n°2020/05-01

Objet de la demande d'accréditation

Catégorie PE (Renouvellement périodique)
Ingénieur diplômé de l'école nationale supérieure des mines de Paris (Mines Paris), en formation initiale sous statut d'étudiant et en formation continue.
Ingénieur diplômé de l'école nationale supérieure des mines de Paris (Mines Paris), **spécialité Energétique**, en convention avec le Conservatoire national des arts et métiers, en formation continue et en formation initiale sous statut d'apprenti.

- Vu le code l'éducation et notamment les articles L642-1 et R642-9 ;
- Vu la demande présentée par Ecole nationale supérieure des mines de Paris (Mines Paris) ;
- Vu le rapport établi par Michèle CYNA(membre de la CTI, rapporteur principal), Caroline BERARD(expert), Roland PRELAZ DROUX(expert international), Jean-eudes PINCZON DU SEL(expert élève), Xavier KLEBER(membre de la CTI, corapporteur), présenté en assemblée plénière de la CTI le 16 Avril 2024 ;

L'assemblée plénière a statué comme suit :

Avis de la Commission des titres d'ingénieur

Accréditation de l'école pour délivrer le titre suivant	Site de formation	Voie de formation	Avis	A compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire	Durée d'accréditation
Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure des mines de Paris (Mines Paris)	PARIS	Formation initiale sous statut d'étudiant	favorable	2024	2028-2029	maximale

Accréditation de l'école pour délivrer le titre suivant	Site de formation	Voie de formation	Avis	A compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire	Durée d'accréditation
Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure des mines de Paris (Mines Paris), spécialité Energétique, en convention avec le Conservatoire national des arts et métiers	PARIS	Formation continue	favorable	2024	2028-2029	maximale
Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure des mines de Paris (Mines Paris), spécialité Energétique, en convention avec le Conservatoire national des arts et métiers	PARIS	Formation initiale sous statut d'apprenti	favorable	2024	2028-2029	maximale

Cet avis s'accompagne des recommandations suivantes :
Pour l'école

- Formaliser la démarche qualité
- Clarifier la participation des enseignants chercheur aux enseignements ;
- Structurer et consolider les données sur la formation

Pour la FISE

- Poursuivre la démarche compétences par une mise en cohérence du syllabus et de la fiche RNCP et par une évaluation des compétences.

Pour la FISA

- Améliorer la communication externe sur cette formation;
- Renforcer l'enseignement à et par la recherche.

L'école devra répondre à une **injonction**, en présentant un plan d'action sur la mise en place d'une démarche qualité formalisée et globale sur l'ensemble des processus. Ce document est à transmettre pour le **15 septembre 2024**, exclusivement sous format numérique, au département des écoles supérieures et de l'enseignement supérieur privé de la DGESIP, chargé du greffe de la CTI (greffe-cti@education.gouv.fr).

L'école devra également remettre à mi-parcours, un **rapport intermédiaire** concernant la mise en oeuvre de la démarche compétences. Ce document est à transmettre pour le **15 septembre 2026**, exclusivement sous format numérique, au département qualité et reconnaissance des diplômes de la DGESIP, chargé du greffe de la CTI (greffe-cti@education.gouv.fr).

Avis pour l'attribution du label européen pour les formations d'ingénieur EUR-ACE®, niveau master, aux diplômés suivants:

Intitulé du diplôme	A compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire
Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure des mines de Paris (Mines Paris)	2024	2028-2029
Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure des mines de Paris (Mines Paris), spécialité Energétique, en convention avec le Conservatoire national des arts et métiers	2024	2028-2029

Avis délibéré en séance plénière à Paris, le 16 avril 2024

Avis approuvé en séance plénière à Paris, le 14 mai 2024

Le vice-président
Jean-Louis ALLARD

